

Chapitre 1: Gestion des Risques : Déf, Typologies, et Composants.

I) Définition générale du risque :

• le risque est une composante inhérente à la vie de toute l'entreprise qui existe dans un environnement dynamique. Ces risques sont liés aux facteurs sociaux, économiques, écologiques, politiques, juridiques, légaux, et technologiques. Cette notion de risque comporte 2 composants :

→ le degré d'incertitude (la probabilité) : le risque se rapporte à

l'incertitude qui entoure les événements et les différents facteurs → l'objectif

de l'Ex^e est de diminuer l'incertitude (Probabilité) de ces événements.

→ l'ampleur des conséquences : il s'agit de degré des dommages causés

à l'Ex^e.

⇒ l'objectif de la gestion de risque ne pas de supprimer la totalité des risques pour atteindre le risque zéro ; mais de déterminer les risques que l'Ex^e pourra assumer en fonction de sa stratégie et d'évaluer (minimiser) les éventuels des conséquences.

II. les Attributs d'un risque :

Caractéristiques

a) l'incertitude : Probabilité

b) le coût de risque : l'accumulation de conséquence : Matérielles, financières, immatérielle).

c) l'information : c'est un élément clé dans le processus de la gestion du risque par conséquence la mission de l'Ex^e à nos jours ne limite plus à la maximisation du profit mais plutôt elle a la mission immobilière à sauvegarder la collecte, l'exploitation, et la protection de l'information (c'est la mission de l'unité de l'intelligence).

d) le facteur temps.

e) la perception.

III / la mesure du risque :

a) Deux Approches :

A) Approche théorique : Elle se base sur 2 facteurs : F_1 : La probabilité

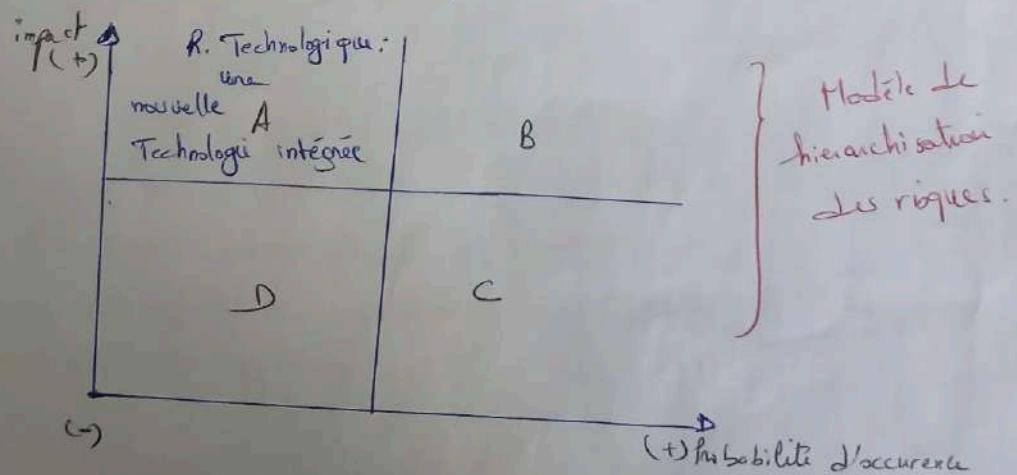
F_2 : La gravité.

Cette approche théorique compare 2 présentations de gestion de risque qui sont basés sur 2 principaux facteurs à savoir la probabilité (incertitude) et la conséquence (l'impact / gravité). Ces deux présentations se schématisent comme suit : Conception 1 : Présentation du Risque selon la fréquence et la gravité

échelle de Likert	fréquence gravité	peu fréquent 0 Mineur	moyenne fréquent 1	fréquent 2	très fréquent 3
	0 Mineur				
	1 Moyenne				Risque opérationnel
	2 Majeure				
	3 Critique f. incendie				

Conception 2 : le modèle Hiri / Nox : est un modèle de hiérarchisation de risque en fonction de la conjugaison de deux composants : Fréquence d'occurrence et gravité. Son objectif est de faciliter l'étude des risques et essayer par la suite de mobiliser (utiliser) les outils de l'IE afin de minimiser la réalisation des risques.

- Carré A : représente le classement de risque qui ont un impact très fort sur l'organisation et dont la probabilité est faible.
- Carré B : représente le classement de risque qui ont un impact très fort sur l'activité de l'ES et une probabilité d'occurrence très forte.



- utilité : aide le manager de risque à mieux analyser la priorité des risques.

B/ Approche sociale:
+ l'approche sociale est basée sur un classement des risques selon 3 zones d'acceptabilité.

Tableau: Acceptabilité des risques:

Zone d'inacceptabilité : l'impact de risque est non acceptable socialement (cas sanitaire par ex) risque d'explosion nucléaire.

Zone de Tolérance : elle est acceptée par la société.

Zone d'acceptabilité : l'impact mineur.

=> D'une façon générale la première approche théorique, elle se base sur la fréquence et la gravité et l'approche le plus utilisée par les Etats vu son objectivité dans l'estimation et la gestion de risque. Par ailleurs l'approche sociale est destinée plus pour les ministères dans la classification des risques d'ordre politique, naturelle, légale.

IV. Profil du risque:

• L'évaluation du contexte (risque) requiert (nécessite) un tracéage du profil de risque basé sur l'information qui va faciliter au risque manager d'identifier le risque potentiellement dans

+ les 4 principales caractéristiques qui identifient le profil de risque sont:

✓ le type de risque:
Technologique, politique, opérationnel, financière ...

✓ la source de risque: liés de

l'environnement externe (économique, sociale, politique...) , interne (départements, manque de circulation d'info, liés à l'activité de département, gestion du savoir, risque lié aux systèmes d'information).

Théorie du risque

Approche théo

• Tous les entreprises

Qualité: prob

Impact

Quantitative:

Calcul des

Ratios (Risques)

App-sociale

Administrative
ministère

3-zones

→ le choix entre Approche théorique

qualitative (Probabilité, gravité) ou

Quantitative (Calcul des ratios) n'est pas standard

En effet, il dépend de perceptions et du nombre

de informations (l'accès à l'info, fiabilité)

Collective.

✓ l'objet du risque : l'objet ou zone d'impact (personnel, réputation, Environnement matériel, financier).

✓ le degré de contrôle du risque : la capacité de gérer le risque : degré de contrôle soit élevé (le risque opérationnel), moyen (risque de réputation) ou faible (catastrophe).

IV 1. Typologie des risques :

- Afin d'assurer une gestion efficace des risques, le manager du risque doit dresser une **cartographie des risques** qui a pour objectif de mieux comprendre les liens entre les différents risques et d'avancer une ^{bonne} hiérarchisation de ces derniers. Plusieurs types de Cartographie sont utilisés par la E^{SE}.

Type 1 → Cartographie 1 :

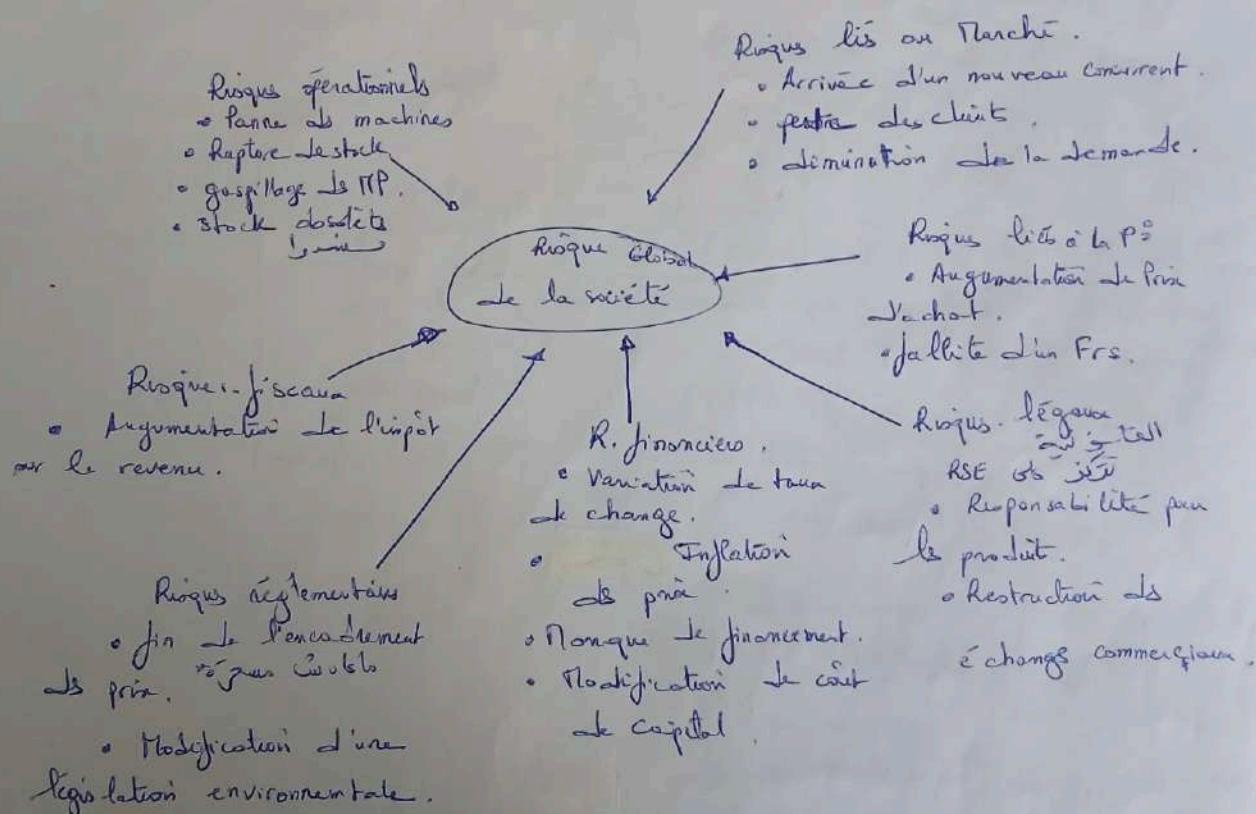
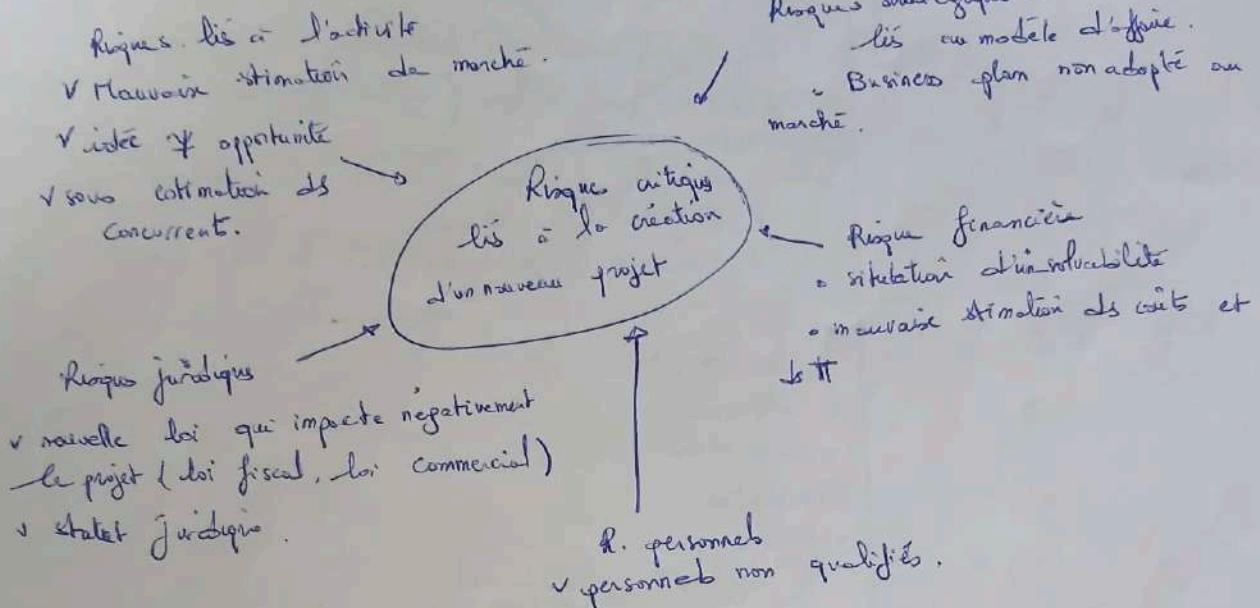


Figure : Types des risques et leurs sources.

Type 2 : Cartographie des liés à la création d'une nouvelle entreprise (lancement d'un nouveau projet).



Type 3 : Cartographie exhaustif de risque :

famille de risques

Description

• Risques opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de MPP • Panne de machines. • Rupture de stock • Risque logistique (Transport) l'ESE • gaspillage de MPP/FRS / processus inefficace / dépendance à un seul fournisseur.
• Risques stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • ils sont liés au modèle d'affaire de l'ESE donc le marché : à risques liés aux concurrents. (forte concurrence lui à un avantage concurrentiel; mauvaise estimation de la dynamique de marché; relation client perte de capacité d'innovation). • relation de confiance avec les investisseurs. • relation avec les employés.
• Risques financiers	<ul style="list-style-type: none"> • cessation de paiement . (insolvencte sur le marché) • manque de liquidité. • la diminution de valeur en bourse. • clients débiteurs. • variation de taux de change . (En banques, en bourse)
Risques informationnels	<ul style="list-style-type: none"> • liés à l'information : & risques liés aux <u>ressources</u> = biais <ul style="list-style-type: none"> + la perte d'information stratégique + la corruption de l'information. + La perte des données.

Risques Technologiques	<ul style="list-style-type: none"> + Apparition des nouvelles Technologies non prévues par l'Etat. + Risques liés aux Technologies de L'information. + Accident industriel (système cassé).
------------------------	--

Risques fiscaux	<ul style="list-style-type: none"> liés à la politique fiscale du pays en vigueur. → Augmentation de taux. + mauvaise application de la loi fiscale.
-----------------	---

Risque pays	<ul style="list-style-type: none"> + guerre. + crise sanitaire. + Tolérance. + corruption ouverte + révolution + conflits armés. + le règlement institutionnel. . Risque lié à la législation politique.
-------------	--

Risques environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> Concerne l'écologie, protection de l'environnement, l'OTIG,
--------------------------	---

VII. La gestion intégrée des risques : outil pour une bonne prévention des risques :

L'objectif de cet outil est la prévention de ces événements susceptibles d'influencer négativement l'activité de l'Etat et de proposer des solutions pour diminuer la probabilité de réalisation des risques.

La gestion intégrée des risques doit faire partie intégrante de la stratégie globale de l'organisation. Cet outil et expliqué en 4 étapes :

E₁: Identification et préanalyse : cette étape vise à analyser et évaluer tous les événements susceptibles d'en traîner un préjudice ou une perturbation pouvant être à l'origine de l'état de crise.

E₂: l'analyse détaillée et la quantification : cette étape vise à analyser les événements futurs potentiellemenr dangereux pour l'organisation. Cette analyse passe par 3 sous-étapes : ✓ évaluation (connaissance) du profil des risques. / ✓ la mesure de risque selon une approche théorique ou sociale. / en effet le managere de risque pourra alors utiliser le

modèle min / max pour déterminer la gravité des facteurs ainsi que leur probabilité d'occurrence. / ✓ Cartographie : Regrouper les risques pour hiérarchiser en fonction de leur impact et leur tolérance (esturgeon suspendu et en dessous une cartographie des risques).

E₃: choisir des solutions de traitement : Choisir un outil de l'IE

E₄: le suivre (contrôle) : On contrôle si les solutions bien limitent les conséquences / que les mesures prises fonctionnent et réduisent les risques.

→ Chapitre 2: Gestion des risques et IE : Relation de complémentarité.

I.1. Définition de l'intelligence économique (IE) :

- l'IE est un outil d'aide à la prise de décision : elle s'appuie sur la collecte des informations pertinentes qui constituent une ressource stratégique pour l'entreprise.
- l'IE est en soi un outil qui (peut) permet de saisir la réalité sur l'environnement de l'entreprise afin de réduire l'incertitude y afférante et par le fait diminuer la probabilité et l'impact du risque sur le bon déroulement de l'activité de l'EE.

العوامل

II. Interaction entre gestion des risques et Intelligence économique:

1) IE: Trois Niveaux d'étude: Macro- Nivo- Meso(économique)

- les acteurs et les finalités sont différents selon que l'IE est utilisée et mise en place comme une politique publique (ال政策)، comme une maillage territorial ou comme une stratégie de protection de l'EE.
- L'enjeux et les risques ne sont pas eux non plus identiques. Il aboutit à la mise en danger de la survie de l'EE, à la pérennité du secteur ou à la maintien de la puissance d'un Etat.

Niveau d'étude	Niveau des risques	Niveau d'IE: Autorités compétentes intervenues
Macro-économique (لُفْتَنَةِ اقْرَب)	<ul style="list-style-type: none"> - Risque Sécuritaire - R. Terroriste - R. pays. - R. monétaire - R. économique - R. politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministres - Géants institutionnels: إسْكَانٌ وَهُوَ كِبِيرٌ - Conseillers ministériels - Conseil national
Meso-économique (لُفْتَنَةِ مَدِينَةٍ)	<ul style="list-style-type: none"> - Risque sectoriel - R. Territorial. - R. Technologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillers régionaux - Les administrateurs - Chambre de Commerce - Les syndicats - Responsable de pôle administratif
Nivo-économique (لُفْتَنَةِ شَرِيكٍ)	<ul style="list-style-type: none"> - R. opérationnel - R. informationnel - R. Technologique - R. concurrentiel - R. financière - R. réglementaire - R. stratégique - R. politique ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur du système d'information - Responsable IE (département gestion des risques) - les directeurs des départements

2/ lien entre la finalité de l'IE et les risques encourus par l'E^{SS}:

La finalité (objectif) de l'E^{SS} sont l'engagement relatif aux risques encourus par la entreprise:

La finalité de l'IE	Risque associé
la définition est le détention (assurer) d'un avantage concurrentiel face à la clientèle de positionnement stratégique.	Risque stratégique.
l'anticipation des changement législatifs et réglementaires.	Risque réglementaire.
la facilitation de la création de culture organisationnelle fondée sur l'échange et le partage, et la mise en place d'un style de management adéquat.	Risque d'inertie (asymétrique) <small>شلبي و غيرها في المقدمة Problème manque de circulation de l'information</small>
la prévention des erreurs ignorantes et inhérentes à la mise en œuvre de l'image de marque de l'E ^{SS} .	Risque d'image.

III. Processus de l'intelligence Economique (4 étapes requises):

E1: **Collecter**: mettre l'intelligence à l'œuvre des autres:

- La veille est pratique en fonction du besoin en information qui vont très définir au sein de département de peine à acquérir la matière problème (information) qui intéresse le service, la compétence, - Ces informations doivent être pertinents, fiables et collectées au temps opportun.

- L'aptitude de la veille doit être présente chez tous les collaborateurs de l'E^{SS} et cela même si une cellule de veille est dédiée à cette opération.

E2: **Réfléchir, analyser et mobiliser**, Traiter l'informations collectées.

- Stocker l'information : étude technique pour l'E^{SS}, sa collecte n'est efficace que si elle est traitée par la cellule IE. Cette étape fait appelle à l'analyse et à la hiérarchisation des risques dont l'objectif de la proposition

Les recommandations managériales qu'ils font appelle à des innovations productives, processus de législation, des comportements concurrentiels et stratégiques.

Dans ce cadre, on pourra faire appel à l'outil lobbying, benchmarking,

communication de risque.

E3 : Capitaliser sur les ressources et les compétences :

l'un des principaux enjeux de la conceptualisation intelligente de l'IE^e et de faciliter la construction l'enrichissement des informations existantes, de créer le pôle de compétence interne mais également de partager et de développer des capacités d'apprentissage. Donc le management dans le cadre de l'IE doit capitaliser les savoirs créés en vue d'anticiper et gérer les risques stratégiques futurs de l'IE^e.

E4 : structurer et protéger le capital informationnel :

- structurer l'information est nécessaire à toute l'entreprise ; il protéger est une condition vitale de survie pour les secteurs très sensibles (R&D, innovation,

brevet, licence, l'invention). Parmi les techniques et le mode de management utilisées afin de structurer et de protéger → I, objectif ou propose :

+ il faut éviter la diffusion de tout à tous mais plutôt diffuser en fonction des besoins très précis ce qui permet d'éviter les fuites d'informations.
+ instaurer une équipe & (sein département) responsables aux systèmes informativis.

II. Intelligence économique (IE) et gestion des risques informationnels.

III. IE : Intelligence du management : nouvelle compétence de l'IE^e :

- face à la complexité de l'environnement économique → Technologique, sociale et même politique, la nouvelle compétence de l'entreprise s'exerce au cœur d'une réalité économique de plus en plus immatérielle. dès lors le dirigeant doit tenir compte dans la fixation de sa stratégie que "l'énergie motrice" mutée vers une nouvelle économie fonctionnant sur "énergie information". Au regard, de ce nouveau défi, l'économie fonctionnant sur "énergie information" (immaterielle).

l'objectif pour suivre par l'entreprise et de détenir une triple capacité :

+ capacité à collecter des informations pertinentes et optimistes (opportunités) sur les différents acteurs de l'environnement (PESTEL).

+ capacité à gérer et exploiter l'information dans l'objectif

de la rendre utile non seulement pour le dirigeant mais aussi à toute la partie prenante intérieure et extérieure qui ont un impact sur la stratégie (contribuent à la compétitivité de l'IE^e). Dans ce cadre, on évoque aussi

la capacité de l'Etat à "influencer avec intégrité" son environnement par des actions de communication et de lobbying.

* Capacité à sécuriser son patrimoine informatif consité non seulement d'infrastructure Technologique mais aussi d'information, de savoir et de connaissances.

2^e IED^E: Intelligence du Management = (Système d'information : SI adapté à la demande de l'E^E).

a/ Exemples de menaces liés au SI :

- Des multiples sources de vulnérabilité (fond de sécurité) pourraient mettre en cause les systèmes d'informations qui émanent de l'E^E elle-même : externalisation des certaines activités liées au SI.
 - + Information non qualifiée / + Absence de Traceabilité.
 - * De l'individu : + Non respect de réglementation SI.
 - + inadaptation des compétences à certaines fonctions critiques liées à l'analyse des données.
 - + Sous estimation des risques informatiques.
 - * liés aux logiciels : + complexité croissante de ses logiciels source d'erreurs difficilement détectable.
 - + Un large réseau de communication à E^E étendue.
 - * L'écosystème informatique : + concurrence, dépendance vis à vis des solutions américaines.
 - Ainsi nous pouvons citer quelques risques informatiques :
 - R. Humaines : usage hasardeux d'internet, fraude, virus, rumeur : Traitement non déclaré personnel.
 - R. physiques : synistre, intrusion, dysfonctionnement, vol des matériels.

Introduction de nouvelles technologies dont le personnel n'est pas à l'abri.

b/ les pratiques de protection du patrimoine informatif :

- Le risque informatif est double : d'abord, la capture ou le détournement d'information stratégique et ensuite la probabilité d'une information susceptible de modifier ou d'influencer négativement l'image, le comportement et la stratégie de l'E^E. Dans ce contexte, l'IE met en œuvre plusieurs stratégies de protection du capital informatif :

→ Une stratégie de sécurité de l'information (Risque physique) : ceci fait appel aux aspects organisationnels.

Pour exemplifier par exemple :

- + Un double archivage des données.
- + Développer des logiciels.
- + Maîtrise de la dévulgation de ses propres données.
- + Choix de prestataire de service de confiance.
- + Définition d'une charte d'utilisation des ressources informatiques.

→ Stratégie de lobbying et de communication :

(risque de réputation)

- L'Est pourra procéder à une démarche informationnelle, défense active (gestion de la réputation) contre les informations afin d'éviter le problème de déstabilisation et de rumeur qui nuisent à son image de marque.

Par ailleurs, l'Est pourra passer à des actions de communication maintenue et de lobbying.

→ S. adapter une équipe de SI.

- La définition d'une ~~de~~ politique optimale de SI ce ci fait appel à il est défini et piloté par un responsable de sécurité de SI (RSSI).
- elle implique aussi d'autres acteurs clés à savoir :

✓ Politique de sécurité SI : Définie et pilotée par RSSI.

• Assistée par d'autres acteurs:
↓

- DSI
- Auditrice interne.
- Risque manager.
- Juriste.

-Chapitre III- Les outils de l'IE-

I.1. Interaction entre la gestion de risque, IE et les outils de l'IE:

on peut considérer IE comme combinaison de trois fonctions informationnelles:

- le renseignement, l'influence et la protection de l'information

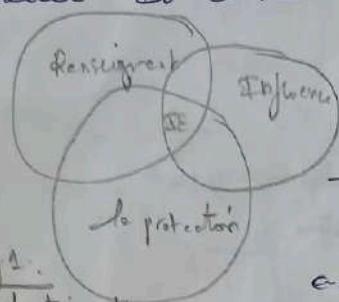


fig 1.

-l'approche fonctionnelle -
-de l'IE.

→ DF1 : (Fonction 1) : la fonction de renseignement : elle
sert à anticiper les menaces et les opportunités

et aide à diminuer l'incertitude liée à l'environnement.
Par ce processus, elle cherchera à être mieux renseigné
sur l'environnement que ses concurrents.

(l'objectif) de la fonction de
renseignement

renseignement (l'asymétrie de l'information) pouvant exister à l'entreprise
et ses concurrents, au profit de la firme se renseignant sur les autres.

Il ne s'agit pas d'espionnage mais plutôt de renseignement économique
légal.

→ Parmi les outils de l'IE qui vont permettre à l'IE de pratiquer la
fonction de renseignement : le cycle de renseignement, la veille et traçats
en différents types.

→ P2 : L'influence : a pour vocations de modifier l'environnement pour exercer cette fonction
informationnelles. Parmi les outils de l'IE de plus connus on trouve les :

lobbying qui sont une pratique d'influence classique, exercée par les entreprises de
forte puissance, et des ressources financières importantes.

→ P3 : la fonction de protection : Elle sert à protéger les informations détenues par
la entreprise. → Parmi les pratiques de la protection (voir paragraphe chapitre 2).

→ En conséquence, l'IE est un mode de gestion et d'asyntie

informationnelle qui vise à augmenter cette asymétrie au profit de la firme qui

la pratique qui lui confère ainsi une source d'avantage concurrentiel,

(voir figure 2)

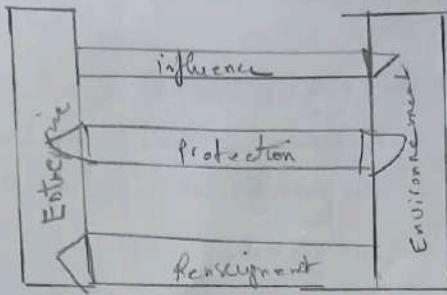


fig2. l'IIE comme mode de management stratégique de l'information.

II. les outils de l'IIE : (voir page 124)

1) le cycle de renseignement : est une méthode de collecte et de gestion de l'information. Il est également un instrument d'audit puisqu'il permet de repérer les besoins critiques en information, les pistes d'audit peuvent être dangereuses et par la suite permet de reduire l'incertitude à la prise de décision.

Il est structuré de autour de 4 phases importantes :

① Expression du besoin : ② Recherche et collecte.

③ Diffusion de l'information : ④ Traitement / Analyse.

Tableau : cycle de renseignement.

→ Phase 1 : la première phase de ce cycle permet d'identifier les enjeux, les besoins en informations et en renseignements, elle traduit les axes de recherche qui sont ensuite traduits en zones de recherche et en question opérationnel. Le besoin s'exprime aussi ponctuellement sous forme de liste des questions adressées pour organiser la collecte des données.

→ De phase 2 : la recherche et la collecte définissent la période de recensement ou le recueil des informations ainsi les unités de collecte identifient les sources légales et choisissent les moyens de collecte. il faut éviter l'espionnage.

→ Phase 3: Traitement et analyse pendant cette phase les informations passent par un état de réflexion de la vie à élaborer des conclusions stratégiques en vue d'une prise de décision fiable. Ce qui nécessite un processus d'évolution, d'interprétation et de synthèse. Ainsi, les informations sont traitées et façonnées en fonction de leurs processus perdus experts internes et externes.

→ Finalement phase 4: C'est la transmission des renseignements aux organes cibles responsables dans un format adapté à la confidentialité des données. L'objectif de cette étape est l'organisation de la menace collective de l'Etat et la réorientation en fonction de conclusion de la première analyse ou bien l'élaboration d'une nouvelle stratégie.

2/ Le Lobbying:

- a/ Définition : se présente souvent autour d'un groupe de pression, l'objectif est de défendre à un intérêt commun et de pouvoir économique face aux concurrents mais aussi de garantir des forces de pression face au gouvernement.

→ Une activité de lobbyisme est le fait de communiquer avec un titulaire d'exercice public pour influencer une décision (à caractère législatif, réglementaire ou administratif).

b/ les acteurs du lobbying :

b1/ les lobbyistes : quelque soit leur titre ~~professionnel~~ professionnel le lobbyiste est personne qui en échange d'une contre partie pour le compte d'un client d'une entreprise ou d'une organisation communique avec les titulaires de charges techniques et/ou d'influencer leurs décisions stratégiques.

b2/ le lobbyiste peuvent être : les responsables des relations gouvernementales, les consultants en relation publique, en communication stratégique ou

b3/ Titulaire de charge : qui a le pouvoir de prendre la décision.

- au niveau parlementaire : le député et membre de la commission.

- au niveau gouvernemental : les ministres et les membres des employés du gouvernement.

- au niveau municipale : le maire, les conseillers municipaux.

b4/ Décisions vives : sur l'activité Le lobbyisme toute communication orale ou écrite faite auprès d'un titulaire d'une charge publique en vue d'influencer une décision déterminée par exp. (P)

- l'élaboration ou la modification ou le rejet d'une proposition législative ou réglementaire ou d'un programme d'action.
- l'attribution ou le permis d'une licence ou d'un certificat.
- " " " contract dans le cadre d'un appel offre publique ou d'une subvention d'un projet.
- la nomination d'un administrateur public ou tel que le secrétaire général de l'Etat ou le secrétaire de ministère.

b) ~~Activités~~ Activités de lobbyisme : Elle récapitule tous les actes intervenant dans l'activité de l'Etat.

Exemples d'actes de lobbyisme : le président d'une association regroupant des entreprises d'aluminium fait des représentations auprès du ministère de l'économie, de l'innovation et de l'énergie pour le but d'influencer le maintien d'une orientation sur la disposition du bloc d'énergie par le ~~ministère~~ aluminier Québécois, leur permettant ainsi d'assurer leur développement et de participer à la création d'emplois.

Quels sont les actes intervenant dans la situation ?

- le lobbyiste : le président d'une association regroupant des entreprises d'aluminium.
- le titulaire de charge : le ministère de l'économie . . .
- Débats vifs : le maintien d'une orientation sur la disposition du bloc d'énergie .
- Activité de lobbyisme : à expliquer .

4) les types de lobbying :

- * le lobbying général culturel : c'est la capacité de changer l'opinion, les habitudes, ce lobbying s'exerce souvent sur le long terme auprès de leaders d'opinion et de média qui influencent l'opinion publique.
- * le lobbying stratégique : il représente un lobbying dirigé vers un environnement politique économique, juridique . . . son objectif est de faire évoluer les différentes visions en une seule vision commune qui suit des intérêts d'un groupe particulier .
- * le lobbying ciblé : il est orienté plutôt vers un environnement cible et visé d'obtenir un avantage compétitif face à un environnement concurrentiel .
- * le lobbying sectoriel : il consiste à défendre un secteur d'activité ou une industrie précise .

a) La veille concurrentielle (voir page 126) : objectif : collecter les différents informations qui concernent les concurrents, stratégie R&D, les efforts fournis b) la veille Technologique. (Page : 127) : pour les concurrents, politique de 4P, l'avis objectif : la veille doit aider tous de parts du marché....

les questions et les problématiques liés à l'innovation Technologique et qui permettra à l'EE d'améliorer son efficience et d'assurer un avantage concurrentiel.

c) la veille commerciale : (p: 127).

- fait référence à la recherche et de traitement de renseignement relative à la évolution de marché et des clients - son objectif est de bien comprendre les besoins des clients à long terme afin de proposer une nouvelle façon, innovations qui concernent le produit, et assurer un avantage concurrentiel face au marché.

De même la veille commerciale permet de suivre l'évolution en amont du marché grâce aux informations concernant les Frs., les clients....

Asymétrie d'information : كييف يبيت ذلت : تباع في السوق بأسعار اقل من اسعارها

لأنه لا يتوفر sur le marché concurrent

لذلك، ولهذا ستحبوب الناس على شراء منتجك.

cette veille concerne l'analyse de marché en amont et en avale.

d) la veille sociétale : (p. 128)

Découvrir le changement qui se passe dans la société et qui transforme et perturbe l'activité de l'EE et son environnement.

e) la veille environnementale : (PESTEL) (129)

son objectif est de surveiller l'environnement PESTEL.

f) la veille juridique : (130)

objectif : surveiller les lois et décrets, les décrets parlementaires, les propositions

g) la veille brevet (p 130) : fait référence à la recherche, relative aux brevets et marques de déposer afin d'éviter toute copie ou piratage.

- Benchmarking: p (134, 135, 136)
 - a) Benchmarking interne: objectif: se pratiquer à l'intérieur d'une organisation. Dans les grandes entreprises les processus similaires se retrouvent dans différents départements ainsi que le faire des comparaisons afin de déterminer le meilleur processus
 - b) Benchmarking concurrentiel: se réfère à une entreprise externe généralement leader dans ce domaine. La comparaison dans ce cas s'effectue dans des activités similaires.
 - c) Benchmarking générique: consiste à comparer des entreprises ayant des procédés similaires et quelques domaines d'activité.

→ Le déroulé du benchmarking peut se dérouler en 4 grandes phases:

- ✓ L'état diagnostic (Identification des cibles et des objectifs).
- ✓ La collecte des informations.
- ✓ L'adaptation et le déploiement. (de plusieurs)
- ✓ L'observation des Rés et les ajustements possibles.

3) La communication de crise

- Etant que outil de l'IE, la communication de crise revêt 3 stratégies principaux → S. de Reconnaissance: Elle consiste à accepter l'existence de crise de plus rapidement possible. donc par menor l'opération de communication l'entreprise doit aller vite et être en mesure de déterminer rapidement si elle est compétente par rapport à l'origine de la crise (Elle a la capacité de gérer ce problème ou non). Pour être totalement efficace, cette communication nécessite une grande clarté. Il faut faire sur la transparence et acquérir une crédibilité auprès de l'opinion publique.

→ Cette stratégie vise à admettre sa responsabilité, toutefois il apprécie dévoile la crise avant l'IE^{ex: le que la communication de celle-ci est mauvaise et que la crise n'appartient déjà plus.}

stratégie de diversion: Son objectif est de changer l'angle de vue de l'opinion publique. ainsi, il s'agit de reporter (renvoyer) la responsabilité à l'Etat ou à une autre entité et de l'opinion publique. ainsi, il s'agit de reporter (renvoyer) la responsabilité à l'Etat ou à une autre entité et de l'opinion publique.

ou bien à appuyer sur le fait que le pire n'a été évité.

→ Stratégie de la crise

- S. de refus de la crise : Elle consiste à n'aller d'évidence et à refuser toute l'état de crise dans l'organisation, à minimiser l'effet de la crise, à garder le silence de ne pas alimenter la crise ou bien n'en pas communiquer l'existence → Par contre, c'est avec le temps, le nouvel information correcte aidera à appuyer la culpabilité de la direction, cette stratégie pourra avoir des réels impacts négatifs sur ~~la~~ ^{son} image et donc la firme risque de perdre sa crédibilité face à l'opinion publique et les médias.